



Risques Sanitaires



Canicule

- ✓ Buvez de l'eau fréquemment et abondamment même sans avoir le sentiment de soif ;
- ✓ Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour ;
- ✓ Passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais ;
- ✓ Fermez les volets de votre maison pour que la chaleur n'entre pas ;
- ✓ Prenez des nouvelles de vos voisins, surtout s'ils vivent seuls et sont âgés ;
- ✓ Faites attention aux jeunes enfants ;
- ✓ Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.



Froid

- ✓ Si vous rencontrez une personne en difficulté, prévenez les secours (N° du centre d'appel pour l'aide aux victimes lors du plan grand froid : 115) ;
- Pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone :
- ✓ Faites réviser vos appareils de chauffage ;
 - ✓ N'obstruez pas les aérations.

Vous êtes témoin, donnez aux secours le message suivant :

1. Je suis (Votre identité, n° de tél)
2. Je me situe..... (Lieu de l'évènement majeur)
3. Je vois..... (Décrire la situation dangereuse)
4. Dire s'il y a une ou plusieurs victimes (ce n'est pas toujours le cas)

NE JAMAIS RACCROCHER
SANS QUE LES SECOURS
NE VOUS L'AIENT DIT !



Les numéros utiles

- ✓ Numéro d'urgence : 112 
- ✓ Sapeurs pompiers : 18
- ✓ SAMU : 15 
- ✓ Gendarmerie : 17
- ✓ Pharmacie : 05 49 35 72 53 
- ✓ Centre antipoison (Bordeaux): 05 56 96 40 80

Où s'informer ?

- En mairie de Magné : 05 49 35 71 80
<http://www.ville-magne.fr/>
- En préfecture des Deux-Sèvres :
<http://www.deux-sevres.pref.gouv.fr/>
- Météo France : <http://meteofrance.com/>



IMPORTANT
Document à conserver

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.)

Madame, Monsieur,

La commune de Magné est concernée par sept risques majeurs : le risque inondation, le risque rupture de barrage, le risque mouvement de terrain, le Transport de Matières Dangereuses (TMD), le risque sismique, le risque sanitaire et le risque lié aux tempêtes.

Le DICRIM vous informe et vous précise les conduites à tenir pour vous préserver des dangers résultant de ces risques.

« Connaître les risques et apprendre à y faire face, c'est gérer de façon optimale l'exceptionnel. »

Le Maire de Magné

**Conserver précieusement ce document ;
Il vous sera utile en cas d'événements redoutés**



Dans tous les cas...



Le signal d'alerte

En cas de survenance d'un de ces événements, l'alerte se fera par la diffusion **d'un message sonore par mégaphone, par la mise en action continue des cloches et du porte à porte.**

Dès que vous entendez le signal d'alerte :

- ✓ Confinez-vous dans le local où vous vous trouvez ;
- ✓ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation ;
- ✓ Parents: n'allez pas chercher vos enfants ;
- ✓ Informez-vous: France3 Poitou-Charentes ;
- ✓ Écoutez la radio France Bleu Deux-Sèvres 101 FM ;
- ✓ Ne fumez pas ;
- ✓ Libérez les lignes téléphoniques pour les secours.

Beaucoup d'événements peuvent être anticipés, il **suffit d'être vigilant, de se tenir informé, d'adapter ses activités.**

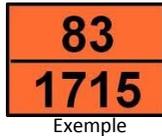
La sécurité civile est **l'affaire de tous** et chacun doit être acteur de sa sécurité et de celle des autres.

LE POINT DE RASSEMBLEMENT :

Le point de rassemblement est un lieu, défini par les autorités, vers lequel les populations doivent se diriger.

Sur la commune de Magné, ce point se situe :

A la salle polyvalente,
place de Weitnau, avenue de la Brièserie



Risques liés au transport de matières dangereuses

Sur la commune, des matières dangereuses peuvent être transportées par route, notamment sur la RD9 (Avenue du Marais Poitevin) et la RD1 (Route de la Garette).

En cas d'accident :

- ✓ Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit (en cas de contact, se laver et se changer si possible) ;
- ✓ Donner l'alerte en indiquant les chiffres sur les plaques orange du véhicule ;
- ✓ S'il y a des victimes, ne pas les déplacer (sauf en cas d'incendie) ;
- ✓ Fuir la zone de danger perpendiculaire à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique ;
- ✓ Se conformer aux consignes de sécurité données par les autorités.



Risque sismique et Mouvements de terrain

Conduite à tenir :

- ✓ A l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide ou à l'angle d'un mur ;
- ✓ Évacuez si possible le bâtiment ;
- ✓ Tenez-vous éloignés des constructions et des lignes électriques ;
- ✓ En voiture, s'arrêter immédiatement et ne pas descendre du véhicule avant la fin de la secousse.



Des répliques peuvent se produire dans les heures ou les jours qui suivent



Risque Tempête

Pensez à vous informer sur les vigilances météo
(alertes orange et rouge)

- ✓ Fixez les objets susceptibles d'être emportés ;
- ✓ Limitez vos déplacements ;
- ✓ N'intervenez jamais sur les toitures et ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol ;
- ✓ Ne restez pas sous les arbres, les toitures ou tout autre objet susceptible de chuter ;
- ✓ Ne restez pas sous et à proximité des lignes électriques.



Risque Inondation et Rupture de barrage

Pensez à vous informer sur les vigilances météo
(alertes orange et rouge)

- ✓ Ne vous engagez pas sur une route inondée ;
- ✓ N'entreprenez pas une évacuation, sauf si vous en recevez l'ordre ou si vous y êtes forcés ;
- ✓ Signalez votre présence ;
- ✓ Écoutez la radio si possible, respectez les consignes données par les autorités et attendez l'arrivée des secours.